



Côtes d'Armor

À Saint-Brieuc, le 26 janvier 2021

Les élus bretons doivent se mobiliser sur les algues vertes

Nous avons pris connaissance de la position des élus de Saint-Brieuc Armor Agglomération et de Lamballe Terre et Mer, exprimée dans l'article du Ouest-France du 21 janvier dernier, intitulé « l'Etat doit se mobiliser sur les algues vertes ». Elle appelle quelques rectifications de notre part.

Les élus mettent en avant la diminution des algues collectées, avec un tonnage tombé de 10 700 tonnes en 2019 à 2 372 tonnes en 2020. Toutefois, dans le même temps, l'étendue des algues vertes est passée, selon le CEVA, de 2591 à 1212 hectares. Donc 2 fois moins de surface, mais une collecte divisée par plus de 4. Cherchez l'erreur ! Nous, associations actives sur la Baie de Saint-Brieuc, avons constaté que des plages avaient été négligées en 2020, voire laissées à l'abandon. Il serait ainsi intéressant de connaître précisément la nature exacte du contrat de ramassage passé avec le prestataire et les ETA sous-traitantes (ETA Entreprises de Travail Agricoles). En tout état de cause, l'importance du phénomène des marées vertes doit s'apprécier au regard des surfaces impactées et non au regard des quantités ramassées qui ne représentent qu'une part minime des algues vertes échouées (2 à 3 % selon le CEVA).

Le président de la Commission Locale de l'Eau se félicite d'une baisse des nitrates de 26,5% entre 2010 et 2019. Il ne précise pas sur quel territoire mais surtout, il omet de révéler que **depuis 2013-2014, dans la baie de Saint-Brieuc, les nitrates aux exutoires des cours stagnent (Gouët et Ic) voire augmentent (Urne et Gouëssant)**, selon le tableau de bord annuel tenu par ses services. Or, nous sommes encore bien loin du taux de 15 mg/L de nitrates pouvant permettre une simple diminution des marées vertes et très loin du taux de 5 à 10 mg/L qui permettrait l'éradication du phénomène.

La calamiteuse année 2019 démontre de façon éclatante que les satisfecit ressassés chaque année sur les « progrès » accomplis ne sont vraiment pas de mise. Nous demandons aux élus de notre région un changement radical de politique pour aider les éleveurs et agriculteurs à réduire drastiquement les populations d'animaux présents dans les élevages, tout en les faisant bénéficier d'un revenu convenable. Encore une fois, nous demandons au Conseil régional d'arrêter de subventionner les élevages industriels, l'argent du contribuable devant aller à l'accompagnement des reconversions. Il en va de notre santé à tous (eau, air, zoonoses...).

Bien entendu nous nous réjouissons si des outils permettant un ramassage des algues vertes dans des conditions plus respectueuses de la biodiversité sont mis au point mais le curatif ne doit pas primer sur le préventif, pas plus que des méthodes de ramassage plus performantes ne doivent nous faire accepter les marées vertes.

De nouvelles recherches et de nouveaux instruments de ramassage alourdiront encore le coût du volet curatif des plans algues vertes. Faut-il cyniquement s'en réjouir en pensant que cela conduirait enfin l'Etat, lassé de payer la note, à cesser son soutien à l'agro-industrie ! ? Nous attendons impatiemment le rapport de la Cour des comptes qui devrait mettre en lumière l'addition salée pour le contribuable de cette politique infructueuse de lutte contre les marées vertes.